

**D**ominique LETOREY a souhaité abréger son mandat de président de l'Association « **Le Pays d'Auge** » en démissionnant au début du mois de janvier 2001.

Cette démission est, en fait, le révélateur d'un malaise provoqué par la difficulté, pour notre Association, de suivre l'évolution rapide de la société moderne.

Un Conseil d'Administration, réuni à ma demande le 27 janvier 2001, a décidé la convocation de l'Assemblée Générale le 24 février 2001, ancien couvent des Dominicaines, récemment rénové, mis gracieusement à notre disposition par André DESPERROIS, Maire de Pont-l'Evêque.

**Notre Association et sa revue, après cinquante ans d'existence, sont à un tournant de leur histoire.**

Un choix doit être fait entre l'immobilisme d'un statu-quo, annonciateur d'un déclin inéluctable, et l'élan nouveau, assurance d'un futur enthousiasmant et dynamique. Pour moi, il n'y a pas d'alternative, il faut préparer un avenir digne du passé du « **Pays d'Auge** ».

La diversité des compétences, la disponibilité et l'engagement des administrateurs seront les garants d'un succès obligé.

L'Association devra, pour mieux répondre à ses statuts, coopérer étroitement avec les autres organisations culturelles et les groupements dont le Pays d'Auge est la raison d'être.

L'indispensable restructuration du secrétariat permettra d'améliorer la communication entre adhérents, lecteurs et administrateurs.

Les fondements de la revue sont bons. Ils devront être maintenus et améliorés. Les articles classiques sur l'art et l'histoire bénéficieront de l'adjonction d'informations sur la vie du Pays d'Auge.

Pour assurer une qualité optima, il a été décidé, lors du Conseil d'Administration de décembre, de modifier le rythme de parution qui, de mensuel, deviendra bimestriel, mais avec un nombre de pages plus important.

Le changement d'imprimeur contribuera à l'amélioration de la qualité qui bénéficiera, aussi, de la mise en place d'un Comité de Rédaction, responsable devant le Conseil d'Administration.

Ce numéro, dont la livraison a été retardée par des raisons internes que je regrette, est l'occasion de solliciter, avec retard malheureusement, mais avec insistance, le renouvellement des abonnements à la revue et des adhésions à l'Association.

La rénovation passe par le soutien du plus grand nombre.

Je souhaite que la nouvelle équipe, issue du vote du 24 février, concrétise rapidement la mise en place des orientations nouvelles, sans pour autant oublier l'esprit d'Henri PELLERIN, fondateur du « **Pays d'Auge** ».

Floraine POILLEUX-GUÉRIN

Présidente par intérim

(20 Février 2001)

### *... et les propos du Rédacteur en chef*

*Ainsi, je suis revenu dans notre vieille maison accueilli par quelques amis qui y demeuraient encore...*

*Nous avons ensemble estimé inconcevable qu'un demi-siècle de projets, de travaux, d'imagination, d'efforts et, pourquoi pas ? de ferveur, s'achève en cette sorte de renoncement morne et de résignation maussade.*

*Floraine Poilleux-Guérin, présidente par intérim, a bien voulu me confier, pour un temps, la délicate mission de rédacteur en chef, plutôt la charge de rassembler, d'animer les concours et les collaborations d'une revue nouvelle...*

*Tout autant apparaissait-il impensable de laisser s'installer une longue parenthèse ; silence, absence de communication et de publication. S'imposent dans l'immédiat des mesures pratiques : **Faire paraître le présent numéro, premier de l'année 2001 !***

*C'est un numéro de transition, de reprise de contact. Nous avons dû, faute de prévisions et de matériau, précipiter son élaboration. Nous avons néanmoins conservé, pour l'instant, la reproduction de couverture, choisie et tirée bien auparavant.*

*Ceci ne saurait préjuger de l'indispensable et urgente rénovation qu'évoque notre présidente.*

*La gageure ne va pas de soi, ou plutôt si ! La revue deviendra, à l'image de votre participation, telle vous la souhaitez !*

*Nos pages et notre porte sont grand'ouvertes ; n'en doutez pas, notre vieille boutique reste accueillante !*

*Pierre-Jean PÉNAULT*